

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 25 septembre 2013 portant vérification de la conformité du barème proposé par Gaz de Barr au 1<sup>er</sup> octobre 2013 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Hélène GASSIN, Olivier CHALLAN BELVAL et Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Gaz de Barr, le 10 septembre 2013, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1<sup>er</sup> octobre 2013. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par Gaz de Barr

Le barème proposé intègre les coûts d'approvisionnement de Gaz de Barr estimés par le fournisseur, en hausse de 0,067 c€/kWh par rapport aux coûts retenus dans les barèmes en vigueur au 28 juin 2013.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 27 juin 2013 a fixé la formule tarifaire de Gaz de Barr, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que la hausse de 0,067 c€/kWh correspond bien à l'application de cette formule.

### 3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Gaz de Barr est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 25 septembre 2013

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

**ANNEXE**  
**Tarifs de vente du gaz naturel de Gaz de Barr**  
**applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2013 (hors TVA et hors CTA)**

<b>TARIFS</b>	<b>PRIX</b>
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	9,28
Prix du kWh en c€	9,51
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	9,28
Prix du kWh en c€	8,55
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	9,28
Prix du kWh en c€	6,47
Tarif C +	
Abonnement mensuel en €	15,32
Prix du kWh en c€	4,79
Tarif E pro	
Abonnement mensuel en €	9,28
Prix du kWh en c€	5,58
Tarif B2l	
Abonnement mensuel en €	21,13
Prix du kWh en c€	4,52
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	86,72
Prix du kWh d'hiver en c€	4,504
Prix du kWh d'été en c€	3,800
Réduction de tranche du prix du kWh au-delà de 1 GWh/an en c€	0,175